

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 18 avril 2024

Semaine européenne de la vaccination du 22 au 28 avril 2024 : les actions de sensibilisation en Indre-et-Loire

À l'occasion de la semaine européenne de la vaccination (SEV) qui se déroulera du 22 au 28 avril 2024, le ministère en charge de la santé, Santé publique France et l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire se mobilisent avec l'ensemble des professionnels de santé de la région pour mieux faire connaître les enjeux de la vaccination et encourager la vaccination qui demeure le moyen de prévention le plus efficace pour se protéger contre certaines infections graves, et pour diminuer le risque d'épidémie.

Lors de cette semaine, des actions sont proposées au public, avec cette année pour thématique l'aller-vers.

« L'objectif de l'aller-vers est de favoriser l'accès à la vaccination au plus grand nombre. Organiser des actions de rattrapage vaccinal, d'information et de sensibilisation ou encore permettre une meilleure identification des lieux de vaccination », précise Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire.

La Semaine européenne de la vaccination invite ainsi à rappeler que certaines maladies sont devenues rares et ont même disparu grâce aux vaccins. Afin d'éviter le retour de ces maladies, il est crucial de maintenir des taux de vaccination élevés.

L'aller-vers : La vaccination accessible à tous

Avec 86.3 % d'adhésion à la vaccination, la région Centre-Val de Loire figure parmi les 3 régions dont l'adhésion est la plus élevée (baromètre santé 2021). Afin de permettre un accès facilité à la vaccination, il est plus que jamais primordial de rendre la vaccination accessible à tous afin que chaque personne puisse bénéficier du schéma vaccinal adapté à sa situation.

Qui peut vacciner ?

L'un des leviers, pour faciliter l'accès à la vaccination, est l'augmentation du nombre d'effecteurs de la vaccination. **Les professionnels qui peuvent prescrire et vacciner toute l'année pour les vaccinations recommandées en France sont : les médecins, les pharmaciens¹, les infirmiers² et les sages-femmes** (femmes enceintes, entourage de la femmes enceinte et mineurs).

Permettre l'accès à tous à la vaccination, c'est aussi avoir une attention particulière pour les publics les plus éloignés du soin, notamment, en favorisant la réalisation d'actions d'aller-vers au plus près des

¹ et ² [Extension des compétences vaccinales des professionnels de santé - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(sante.gouv.fr\)](https://sante.gouv.fr/extension-des-compétences-vaccinales-des-professionnels-de-santé-ministère-du-travail-de-la-santé-et-des-solidarités)

publics concernés (structures d'hébergement, actions organisées dans les quartiers « politique de la ville »...).

La vaccination en milieu scolaire

La mobilisation en faveur de la promotion de la vaccination contre les HPV correspond à un enjeu majeur de santé publique.

Chaque année en France, environ 6 400 nouveaux cas de cancers sont causés par les papillomavirus humains. Si les femmes sont les principales victimes de ces cancers (2 900 cancers concernent le col de l'utérus), plus d'1/4 d'entre eux atteint également les hommes.

La vaccination contre les infections à HPV prévient jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine des lésions précancéreuses et/ou des cancers (col de l'utérus, vulve, vagin et de l'anus).

Bien qu'en progression notable depuis 2019, la couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains (HPV) reste insuffisante en France, au regard des objectifs fixés par la stratégie décennale de lutte contre les cancers (80 % en 2030).

Proposée depuis la rentrée scolaire 2023 à tous les élèves de 5^e des collèges publics et privés volontaires de la région, la campagne de vaccination HPV a permis de vacciner 5 500 élèves au cours du 2^e semestre 2023 et permet depuis le 9 avril dernier pour les parents qui le souhaitent l'injection des rappels des autres vaccinations recommandées pour cette tranche d'âge (ex : DTPc – Méningite – Rougeole...).

Au-delà d'un accès facilité à la vaccination, ces actions d'aller-vers en milieu scolaire ont permis la diffusion de l'information sur les recommandations vaccinales, et une réduction des inégalités d'accès territoriales et sociales à la vaccination.

Augmentation du risque épidémique – Une vigilance à maintenir

Recrudescence des cas de rougeole

Au niveau mondial, l'OMS alertait dès février 2024, sur la rapide propagation de la rougeole dans le monde avec plus de 306 000 cas déclarés l'an dernier soit une augmentation de 79 % par rapport à 2022.

Cette hausse a également touché l'Europe en 2023 et une épidémie de grande ampleur est en cours dans plusieurs zones d'Europe. Cette recrudescence des épidémies de rougeole est notamment liée à la baisse des couvertures vaccinales constatée après la pandémie de Covid-19.

Santé publique France a annoncé 8 fois plus de cas de rougeole par rapport à 2022 (bulletin rougeole de Santé publique France, 3 avril 2024). Les 7 foyers épidémiques³ ont concerné des établissements scolaires, des cercles familiaux, et des structures hospitalières entraînant des cas nosocomiaux, avec un âge médian de 12 ans.

22 % des cas ont été hospitalisés dont 2 personnes en service de réanimation. Les hospitalisations touchent le plus souvent les enfants de moins de 5 ans et les adultes de plus de 30 ans, mettant plus que jamais en avant la nécessité de favoriser la vaccination chez les plus jeunes avec une attention particulière pour les adolescents et jeunes adultes⁴.

Augmentation des cas de méningites à méningocoques⁵

Une progression de 72 % des cas de méningites à méningocoques entre 2022 et 2023. Ces infections sont responsables de méningites très dangereuses et contagieuses, principalement chez les enfants et adolescents. En 2023, 11% des cas notifiés ont entraîné le décès.

Ces données ont entraîné les dernières recommandations de la Haute autorité de santé*, la révision du calendrier vaccinal attendue pour juin 2024 et encouragent à renforcer le rattrapage vaccinal,

³ Auvergne-Rhône-Alpes ; Occitanie ; Centre Val de Loire ; Ile de France et Normandie

⁴ Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu au total deux doses de vaccin trivalent (délai minimum d'un mois entre les deux doses), quels que soient les antécédents vis-à-vis d'une des trois maladies.

⁵ Bulletin Infection invasives à méningocoque 26 mars 2024

ARS Centre-Val de Loire

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

https://twitter.com/ARS_CVDL

notamment des adolescents contre la rougeole. Le rattrapage d'une vaccination, jamais réalisée ou incomplète, est toujours possible.

L'ARS Centre Val de Loire soutient ses partenaires pour mener sur l'ensemble de la région des actions de sensibilisation, d'information et de vaccination.

Les recommandations de la Haute autorité de santé* :

Chez les nourrissons : l'obligation de la vaccination contre les méningites de toutes les souches (A, B, C, W et Y)

Chez les adolescents (entre 11 et 14 ans) : La recommandation d'une dose de rappel (sauf B) même s'ils ont déjà bien reçu ce vaccin au plus jeune âge.

Chez les personnes âgées de 80 ans et plus, les patients immunodéprimés quel que soit leur âge, et les résidents d'établissements d'hébergement pour personnes âgées : [1 vaccination supplémentaire contre la Covid-19](#) du 15 avril au 16 juin puis lors de la prochaine campagne automnale (concomitante à la vaccination grippe)

Les actions destinées au grand public en Indre-et-Loire

Date – horaires	Nom / Nature de l'action	Lieux
16 avril 2024 de 10h30 à 14h30	Stand d'information et possibilité de vaccinations gratuites sur place pour tous	Hall d'accueil de l'hôpital Bretonneau , de l'hôpital Trousseau et Clocheville
23, 26 et 30 avril et 3 mai 2024	Cafés Santé sur la vaccination – Information - Sensibilisation et lecture des carnet de vaccination	Aires d'accueil des gens du voyage
Du 22 au 28 avril	Campagne de communication (digitale, diffusion de films d'animation en salle d'attente, affichage-distribution de flyers) par le CHRU de Tours, l'assurance maladie et le Centre d'examen de santé	
Contacts presse : <ul style="list-style-type: none"> • CHRU de Tours : Mme Anne Karen Nançay - Direction de la communication – 02 47 47 37 57 - 07 87 97 91 71 ak.nancey@chu-tours.fr et Dr Zoha Maakaroun-Vermesse z.maakaroun-vermesse@chu-tours.fr • ARS Centre-Val de Loire : Christophe LUGNOT-ALBRECHT, Directeur de cabinet Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr 		

Lieux ressources de la vaccination :

Centre de Vaccination Public de l'Indre-et-Loire (Prescription et vaccination le même jour, sur place, gratuitement) :

- Hôpital de Bretonneau

Bâtiment CAP Santé (ancien centre de vaccination Covid du CHU, à côté du bâtiment de néonatalogie)

2 Boulevard Tonnelé à Tours –

Sur rendez-vous : 02 47 47 39 64 - cvp@chu-tours.fr du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

PMI pour les < de 6 ans

Vaccination BCG : Centre de lutte anti-tuberculeuse – UC-IRSA - 45 rue de la Parmentière 37 521 La Riche – 02 47 36 36 27 – clat37@uc-irsa.fr

